



DUTTLENHEIM EST PASSÉE À 99 % DE LED POUR SON ÉCLAIRAGE

Duttlenheim

La commune de Duttlenheim veut montrer qu'il est possible de réduire considérablement sa facture électrique en remplaçant uniquement les anciennes ampoules par les LED.

UNE PHASE TEST

La politique lumière de la commune de Duttlenheim a commencé dans la zone industrielle de la ville : « Nous avons un souci dans notre zone industrielle avec nos luminaires, alors on a commencé par une phase test avec une dizaine de lampadaires » raconte Thierry Humbert, Responsable du Service Technique à la commune.

DES NOUVELLES TÊTES DE LUMINAIRES

Après la phase test, la commune priorise les rues à équiper : « On a débuté par les deux routes départementales qui traversent le village car c'est elles qui consommaient le plus » explique Jean-Luc Ruch, le Maire. La commune commence par remplacer les têtes de luminaires (environ 350 € par tête). Permettant de mieux diriger la lumière vers le bas et de limiter les déperditions lumineuses et la pollution, « le remplacement des têtes a immédiatement réduit la consommation de 30 % ».

DES NOUVEAUX LAMPADAIRES

La commune poursuit ses actions d'éclairage : « On a aussi installé de nouveaux lampadaires dans de nouvelles rues et dans de nouveaux lotissements. »

Quelque soit la forme de votre luminaire, Kraft LED trouve la solution d'adaptation LED qu'il vous faut.



NE REMPLACEZ QUE L'INDISPENSABLE !

Economie d'énergie, remplacement très simple.



Les luminaires complets s'élevaient entre 1000 et 2000 euros par unité : « A ce rythme là, on se disait qu'on allait avoir besoin de 8 ans pour changer tous les luminaires. Puis un jour, il s'est avéré qu'il était possible de remplacer uniquement l'ampoule. Donc on a décidé pour l'année 2020, d'équiper le village entier d'ampoules LED » explique le Maire

REMPLENER LES AMPOULES AVANT TOUT

Si la commune reconnaît que l'idéal est de remplacer également les têtes de luminaires, elle promeut avant tout le remplacement des ampoules. Non seulement l'installation des ampoules LED permet une immédiateté de résultat, mais Thierry explique que l'investissement est aussi très vite amorti : « Quand vous faites le calcul prorata d'une ampoule



EN QUELQUES MOTS...

REPLACEMENT DES TÊTES DE LUMINAIRES DANS 2 RUES PRINCIPALES (ROUTES DÉPARTEMENTALES)

722 SUR 724 POINTS LUMINEUX EN LED DEPUIS NOVEMBRE 2020

UN SUIVI DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE la commune a mis en place un outil de suivi avec un tableau représentant les factures électriques de l'éclairage public

RÉDUIRE SA CONSOMMATION EN KWH

A Duttlenheim, la commune est passée de 362 690 kilowatt-heure en 2017, ce qui représente une facture de 50 574, 90 €, à près de 220 000 kilowatt-heures en 2020, ce qui correspond à une facture électrique de 30 000 €.



« Ce que je souhaite, c'est faire comprendre à mes collègues qu'on peut facilement changer toutes les sources existantes en LED. »

Jean-Luc Ruch, ancien Maire de Duttlenheim

COÛT

190 000 € pour le projet global comprenant le remplacement et l'ajout de nouveaux lampadaires, le remplacement des têtes de luminaires, ainsi que le changement des ampoules par les LED

dont 72 000 € dédiés au changement des ampoules

SUBVENTIONS

65 000 € de l'État avec le Plan Lumière pour le projet global de 118 000 €

- autofinancement
- récupération de la TVA

AUTRES EXPERIENCES

Kirchheim :
30 % d'économies grâce au système Lubio mis en place en 2016

Knoersheim :
baisse de la consommation électrique de 40 % en réduisant l'intensité lumineuse la nuit

POUR EN SAVOIR +

Fiches action et guides pour maîtriser l'éclairage public
www.AFE-eclairage.fr

Plateforme d'information et de partage de connaissance sur la nuit, la biodiversité nocturne et la pollution lumineuse en France
www.nuitfrance.fr

CONTACT

Mairie de Duttlenheim
mairie@duttlenheim.fr
03.88.50.80.10

sodium avec son ballast, vous arrivez plus cher qu'avec une ampoule LED. Le système est dans l'ampoule. » Enfin, pour le Maire, la LED permet de répondre à deux exigences majeures : faire face à l'augmentation du prix de l'électricité et faire des économies substantielles en kWh (kilowatt-heure), s'inscrivant dans la démarche du Plan Lumière et du développement durable.

« ON N'ÉTEINT RIEN, SAUF LE JOUR »

A Duttlenheim, le but n'est pas de supprimer l'éclairage public la nuit mais de l'abaisser. Ainsi, entre 23 heures et 5 heures du matin, la commune réduit l'intensité lumineuse. Le Maire explique : « Nous abaissons la consommation des LED. Au lieu de 3 lux, on le fixe à 1 ou 2 lux ». Cet abaissement de la consommation est permis grâce à un système électronique disposant de variateurs séquentiels.

« NE CHANGER QUE LE NÉCESSAIRE »

Thierry Humbert et le Maire préconisent de ne « changer que le nécessaire ». Ce concept, le retrofit, vise à changer l'ampoule et non l'ensemble du lampadaire et coûte en moyenne 3 fois moins cher. Le protocole devient ainsi facilité et beaucoup plus accessible tant sur le plan financier que technique : « Changer la tête d'un lampadaire peut prendre plus d'une heure pour un électricien, alors que pour changer une ampoule, un technicien peut faire l'application : il ouvre le luminaire, sort l'ampoule et remet l'autre ampoule dedans », explique le Maire.

FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Le coût de l'énergie électrique augmente d'année en année. Pour preuve, à Duttlenheim elle est passée de 14 centimes le kilowatt-heure en 2017 à 15 en 2019 et 17 en 2020. Réduire sa consommation et ses besoins électriques permet ainsi de mieux maîtriser l'impact que le prix de l'énergie a sur le budget des communes.

ZÉRO MAINTENANCE

Depuis son passage au LED, la commune n'a eu aucun frais d'entretien sur ses luminaires. Et avec la garantie sur 5 ans, la commune est convaincue de la qualité des produits. C'est pourquoi elle compte supprimer la taxe communale sur la consommation finale d'électricité : « Cette taxe ne sera plus demandée aux habitants de la commune à partir de janvier 2021 », annonce le Maire. Si la taxe a permis « de rentrer 30 000 par an et, ainsi, de financer le changement en LED », pour le Maire, les économies que réalise la commune doivent se ressentir sur le pouvoir d'achat des habitants et des entreprises de la commune.

FAIRE UN CALCUL D'ÉCLAIRAGE

Le Maire conseille de réaliser un calcul d'éclairage : « Quand vous faites un lotissement ou une rue, il vaut mieux avoir un calcul d'éclairage avec les LED. Pouvant être réalisé par un spécialiste (un technicien lumière ou un éclairagiste), ce diagnostic a pour objectif d'avoir une lumière continue sur l'ensemble de la surface à éclairer. »